

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal

Fonctionnement du Conseil Municipal

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2022

↳ **APPROBATION** du procès-verbal du 21 novembre 2022.

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents du 25 janvier 2023.

2. Compte rendu des délégations du conseil municipal au Maire

↳ **PRISE D'ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE : à 23 prises d'acte (+ 4 pouvoirs).

Intercommunalité

3. Pacte de gouvernance de Lorient Agglomération

↳ **APPROUVE** le pacte de gouvernance de Lorient Agglomération avec les contributions en rouge, issues de la réunion de travail du 18 janvier 2023.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

Urbanisme – Aménagement du territoire

4. Cession chemin rural - Le Croisty

↳ **ACCEPTE** la demande de cession dudit chemin rural,

↳ **FIXE** le prix de vente à 1 260 € net vendeur,

↳ **DIT** que les frais de géomètre le cas échéant et d'acte seront à la charge de l'acquéreur,

↳ **AUTORISE** M. le Maire à signer les actes se rapportant à cette opération.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

5. Servitude de réseaux au profit d'ENEDIS – Saint Maur

↳ **ACCEPTE** la demande de création d'une servitude de réseaux au profit d'ENEDIS sur la parcelle communale WE 38, à titre gracieux.

↳ **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les actes se rapportant à cette opération, en l'étude de Me Boutet, notaire à Languidic, pour ce qui relève de sa compétence.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

6. Cession chemin communal à Kerguyonvarch – Actualisation du prix

↳ **ACCEPTÉ** l'actualisation du prix de cession dudit chemin rural à 10€ du m².

ADOPTÉ: à l'unanimité.

7. Délimitation des propriétés de personnes publiques au profit de MM. Remars et Marboeuf sis Croix de Kerlavarec

↳ **AUTORISE** la désaffectation et le déclassement des portions de domaine public précitées au profit d'une part de M. Remars Olivier et Gwenaelle (ZC 210) et, d'autre part, au profit de Mme Marboeuf Stéphanie (ZC 211).

↳ **ACCEPTÉ** le transfert de propriété à titre gracieux de la parcelle ZC 209 issue de la parcelle communale ZC 66 au profit de M. Remars Olivier et Gwenaelle ainsi que celui de la parcelle ZC 208 issue de la parcelle communale ZC 66 au profit de Mme Marboeuf Stéphanie.

↳ **DIT** que les frais (géomètre et notaire) seront à la charge des bénéficiaires de l'opération, M. Remars Olivier et Gwenaelle et Mme Marboeuf Stéphanie pour moitié.

↳ **AUTORISE** M. le Maire à signer les actes se rapportant à cette opération, en l'étude de Me Boutet, notaire à Languidic, pour ce qui relève de sa compétence.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

8. Cession des parcelles communales XW 197, 199 et 227 à la SCI Cetinkaya

↳ **DECIDE DE CEDER** les parcelles XW 197, 199 et 227 relevant du domaine privé de la commune pour un montant de 79 635 € net vendeurs, la TVA sur marge s'élevant à 7 714.21 €,

↳ **DECIDE DE MAINTENIR** la mise en œuvre d'une servitude de passage de la canalisation des Eaux Usées sur le terrain XW 200 et son raccordement sur la rue de la Poterie,

↳ **DECIDE DE MAINTENIR** la création sur le terrain divisé XW 227 en zone humide (AZH) d'une structure ludique légère sous réserve du respect des prescriptions du PLU et accessible à tout public sans contrepartie financière,

↳ **DECIDE DE MAINTENIR** sous réserve des prescriptions du Conseil Départemental, l'autorisation de la matérialisation et la réalisation d'un échangeur (rond-point) en sortie de la salle des Mariages afin de fluidifier et sécuriser les déplacements Entrée/Sortie,

↳ **RAPPELE** que les frais d'acte, émoluments, terrassement et raccordement des Eaux Usées à la rue de la Poterie et géomètre seront à la charge de l'acquéreur,

↳ **AUTORISE** M. le Maire à signer les actes se rapportant à cette opération, et notamment les actes notariés en l'étude de Me Boutet, notaire à Languidic ainsi que la convention relative à l'aire de jeux et à la mise à disposition avec la SCI Cetinkaya.

ADOPTÉ: à 22 voix pour et 6 abstentions.

9. Cession Funérarium

↳ **AUTORISE** l'étude de ce projet en procédant d'ores et déjà au découpage de la parcelle AD 152 afin de dissocier les emprises nécessaires aux deux projets (*les frais de géomètre étant à la charge de l'acquéreur en cas de cession à son profit*).

Une estimation des domaines serait en parallèle sollicitée afin de pouvoir présenter, lors d'un prochain conseil, l'ensemble des éléments relatifs à ce projet permettant ainsi aux membres du conseil de se positionner sur la suite à y donner.

ADOPTÉ: à 23 voix pour, 4 contre et 1 abstention.

Finances

10. Rapport d'orientations budgétaires 2023

↳ **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

ADOPTÉ: à 24 prises d'acte.

11. Décision modificative n°1

↳ **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget Ateliers relais 2022.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

12. Partenariats financiers 2023

↳ **DECIDE DE VALIDER** les caractéristiques et plans de financement prévisionnels des opérations précitées

↳ **AUTORISE** M. Le Maire à solliciter les subventions afférentes.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

13. Projet de Micro-folies (DSIL, DETR)

↳ **VALIDE** les caractéristiques de ce projet ainsi que le plan de financement prévisionnel lui correspondant,

↳ **AUTORISE** M. Le Maire à solliciter les subventions afférentes.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

14. Subvention Téléthon

↳ **DECIDE D'ATTRIBUER** l'intégralité de cette recette sous forme de subvention à l'AMF Téléthon.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

Marchés de travaux et de service

15. Réalisation d'un plan guide : approbation du marché de prestation intellectuelle

↳ **AUTORISE** M. le Maire à signer les marchés des entreprises retenues, ainsi que toute pièce se rapportant à cette opération.

ADOPTÉ: à 23 voix pour et 5 abstentions.

16. Réalisation de la salle de sport de Coët Mousset : approbation du marché de contrôle technique et de sécurité protection de la santé

▷ **AUTORISE** M. le Maire à signer les marchés des entreprises retenues, ainsi que toute pièce se rapportant à cette opération.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

17. Extension et restructuration salle Le Mancq : avenant au marché de maîtrise d'œuvre

▷ **APPROUVE** l'avenant au marché précité,

▷ **AUTORISE** M. le maire à le signer.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

18. Extension et restructuration salle Le Mancq : avenant au marché de travaux

▷ **APPROUVE** l'avenant au marché précité,

▷ **AUTORISER** M. le maire à le signer.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

19. Travaux d'aménagement de voirie et de parkings : avenant au marché de travaux

▷ **APPROUVE** l'avenant au marché précité,

▷ **AUTORISE** M. le maire à le signer.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

20. Démantèlement du plan d'eau de Pont Screign et de restauration du cours d'eau de Kerlavarec : avenant au marché de travaux

▷ **APPROUVE** l'avenant au marché précité,

▷ **AUTORISE** M. le maire à le signer.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

Ressources humaines

21. Convention CDG56 – Prise en charge CET suite à mobilité

▷ **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Morbihan indemnisant le CET de Madame LE BRETON à hauteur de 5 130 €.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

22. Convention commune de Pluvigner – Indemnisation CET suite à recrutement

▷ **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention avec la Commune de Pluvigner indemnisant le CET de Monsieur LE NEILLON à hauteur de 1 350 €.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

23. Convention CDG56 – Accompagnement sur la mise en place du télétravail

↳ **AUTORISER** M. le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Morbihan afin de bénéficier d'un accompagnement sur la mise en œuvre du télétravail pour un montant de 712 €.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

Le Maire,
Laurent Duval

Affiché le : 31 janvier 2023